

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 22/02/2012</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>faire connaître le rôle et le but des organismes de surveillance régionaux (dans le cadre de réunions de tout le personnel, de forums, etc.).</p> <p><u>Plan de communications, mesure n° 2</u> Continuer de mettre l'accent sur la reconfiguration du site intranet régional, qui présentera des renseignements précis concernant chaque organisme de gestion, leur mandat respectif et des comptes rendus de réunions.</p> <p>Collaboration avec les T.N.-O. dans le cadre d'une entente de services partagés afin de terminer les travaux préliminaires.</p> <p><u>Plan de communications, mesure n° 3</u> Préparer des fiches d'information sur chaque organisme de gestion régional afin de les afficher dans tous les immeubles de bureaux d'AADNC et dans la trousse.</p>	<p>Le système devrait être fonctionnel d'ici le 31 mars 2013.</p> <p>Le 30 juin 2012</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	d'orientation des employés. Communications à travailler en concert avec le BDGR à développer les matériaux pour compléter la trousse d'orientation des employés.	Le 31 mars 2013	
2. Le directeur général régional (DGR) de la région du Nunavut doit poursuivre l'exécution en cours de l'examen organisationnel afin d'établir une structure organisationnelle plus claire et plus efficace.	L'examen organisationnel est en cours. L'atelier, le rapport définitif (y compris les recommandations) et le plan de mise en œuvre seront terminés d'ici la fin de l'exercice.	Le 31 mars 2012	<p>État : Terminé/en attente de la mise en œuvre</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 déc. 2012 :</p> <p>On a terminé la première étape de l'examen organisationnel le 1^{er} juin 2012, et on a apporté les changements aux structures hiérarchiques.</p> <p>La mise en œuvre des éléments à moyen et à long terme est en suspens en raison du RE/PARD.</p> <p>SVE : La mise en œuvre est achevée en grande partie. Classée.</p>
3. Le directeur général régional (DGR) de la région du Nunavut doit s'assurer que la documentation de contrôle à l'appui et les données	Les processus des RH en place ont été modifiés de façon à exiger que tous les conseillers en RH rencontrent le gestionnaire recruteur avant de fournir une	Processus en place et mis à exécution	SVE : Classée

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>probantes à l'appui des mesures de dotation sont conservées aux fins de la reddition de comptes et de l'établissement d'une piste de vérification.</p>	<p>lettre d'offre afin de s'assurer qu'un examen du dossier a été effectué et que toute la documentation est à jour.</p> <p>Les dossiers ont fait l'objet d'examens postérieurs à la vérification, et ceux qui n'étaient pas conformes le sont désormais.</p> <p>Des listes de vérification internes et des processus périodiques d'examen des dossiers internes ont été établis, lesquels seront utilisés à l'avenir afin de garantir la conformité.</p>		
<p>4. Le directeur général régional (DGR) de la région du Nunavut doit élaborer un protocole ou une stratégie pour accroître l'efficacité des mécanismes de communication (c.-à-d., courriels, intranet, mise en commun des pratiques de gestion) et rappeler l'importance des</p>	<p>La stratégie de communication a été mise au point.</p> <p>Les principaux aspects de celle-ci comprennent. Un site intranet reconfiguré :</p> <p>les régions du Nunavut et des T.N.-O. ont regroupé leurs efforts dans le cadre d'une entente de services partagés qui permettra à</p>	<p>L'intranet sera en place au plus tard le 31 mars 2013</p> <p>Achèvement de l'exercice sur les dossiers publics du</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
communications descendantes.	<p>la région du Nunavut de mettre en œuvre un nouveau système de gestion du contenu de l'intranet, lequel se fonde sur un nouveau programme pilote des T.N.-O. qui suit actuellement le processus d'avancement par étapes en matière de GI-TI du Ministère. L'établissement d'une structure intranet propre au Nunavut et de son contenu commencera dès que les approbations en matière de GI-TI auront été obtenues et que l'infrastructure technique Web sera en place. Date d'achèvement prévue : le 31 mars 2013.</p> <ul style="list-style-type: none"> • On a presque terminé le regroupement et la réorganisation des dossiers publics dans le SGGID afin de faciliter l'accès à d'importants documents et renseignements publics. 	SGGID d'ici le 1er juillet 2012	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 22/02/2012</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p><u>Plan de communications, mesure n° 3</u> Continuer de mettre l'accent sur la reconfiguration du site intranet régional, qui présentera des renseignements précis concernant chaque organisme de gestion, leur mandat respectif et des comptes rendus de réunions.</p> <p>En attente de l'achèvement du processus d'avancement par étapes pour le nouveau système de gestion du contenu.</p> <p>Collaboration avec les T.N.-O. dans le cadre d'une entente de services partagés afin de terminer les travaux préliminaires.</p> <p><u>Plan de communications, mesure n° 4</u> Concevoir un bulletin électronique régional. En consultation avec le Bureau du directeur général régional, concevoir un bulletin</p>	<p>Site devrait être opérationnel le 31 mars 2013</p> <p>D'ici le 30 juin 2012</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 22/02/2012</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>électronique régional mensuel contenant des renseignements pertinents destinés à tout le personnel concernant les nouvelles ministérielles, régionales ou propres au bureau.</p> <p><u>Plan de communications, mesure n° 5</u> Concevoir une stratégie de communications internes détaillée qui appuie le plan stratégique et le plan de communications ministérielles à venir.</p> <p>Les Communications collaboreront avec le Bureau du directeur général régional pour concevoir des documents.</p> <p>Établir les bases officielles de la fonction de communications internes du bureau régional du Nunavut.</p>	D'ici le 31 mars 2013	
5. Le directeur général régional (DGR) de la région du	Le bureau régional du Nunavut	Le plan sera en	État : En cours

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>Nunavut doit mettre à contribution l'expertise ministérielle en matière de gestion des risques (c.-à-d., gestion des risques du SVE et de l'Organisation des affaires du Nord) pour élaborer une approche officielle documentée à l'égard de la gestion des risques, y compris un processus continu et une structure de gouvernance permettant de cerner les mesures d'atténuation des risques, de les évaluer et de les surveiller.</p>	<p>conçoit actuellement un plan de mise en œuvre de la gestion des risques pour son profil de risque. Le plan comprendra des examens périodiques et la participation du personnel et de la direction à l'égard de la validité des risques cernés dans le profil régional (les examens périodiques seront liés aux cycles de planification et d'établissement des rapports de la région).</p> <p>Le bureau régional du Nunavut a intégré une composante de mobilisation et de consultation dans le plan, qui englobera une consultation étroite avec les experts en gestion des risques du Ministère avant l'achèvement du plan afin de mettre à contribution leur expertise dans le domaine.</p>	<p>place et fonctionnel d'ici le 1^{er} septembre 2012</p>	<p>Mise à jour/Justification En date du 31 déc. 2012 :</p> <p>Le plan est en place, la mise en œuvre se poursuit et l'examen continu est en cours.</p> <p>SVE : La mise en œuvre est achevée en grande partie. Classée.</p>
<p>6. Le directeur général régional (DGR) de la région du Nunavut doit rehausser encore davantage les objectifs régionaux et</p>	<p>D'ici le prochain exercice, le bureau régional du Nunavut mettra au point un plan stratégique sur trois à cinq ans,</p>	<p>Le plan stratégique sera terminé d'ici mars 2013.</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

Région du Nunavut			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Nunavut</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>accroître les gains d'efficacité opérationnels en adoptant un rôle de chef de file pour créer des possibilités de collaboration avec d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement au sein de la région.</p>	<p>lequel constituera le principal outil pour créer des occasions de collaboration avec des partenaires externes et d'autres ministères. De plus, la région continuera de faire participer le Conseil fédéral du Nunavut et le gouvernement du Nunavut à des dossiers d'intérêt commun et de chercher activement des possibilités de collaboration.</p> <p>Conseil fédéral du Nunavut est en cours, de même que les travaux en collaboration avec le gouvernement du Nunavut (régime de conformité conjoint et permis d'utilisation des eaux communautaires).</p>		